

REUNION DU 03 FEVRIER 2025

Le Trois février deux Mille vingt-cinq à 20 heures le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Raymond CARVILLE, Maire**.

ETAIENT PRESENTS : M. CARVILLE, M. BOURGUIGNON, M. FERRARI, Mme LEBAS, M. MODESTE, M. BAR, M. LEBAS, M. MOTIER, Mme GIRON, Mme LE CORRE, M. SERZEC, M. MORAND,

ABSENTS EXCUSES : Mme GALVAN, Mme RAULT (1 pouvoir)

ABSENTE : Mme LEVEILLE

Secrétaire de séance : Astride LE CORRE

Approbation du compte rendu

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité des présents, adoptent le compte rendu de la séance du Lundi 06 Janvier 2025.

Mise à disposition de terrain en faveur du SDEC

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les installations du SDEC pour la borne électrique à La Faverie, et donc l'utilisation d'une partie de terrains communaux, doit être notifiée comme servitude par le biais d'un acte notarié.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, autorise le Maire à signer tous les documents afférents à cette demande.

Convention BDC et bibliothèque de Clécy

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'une demande de la part du Département du Calvados pour renouveler la convention signée en 2020 avec la commune et la bibliothèque pour le développement de la lecture. Le but est d'améliorer certains services de la bibliothèque afin d'obtenir un niveau d'établissement de qualité répondant à des critères précis, comme la superficie des locaux, formation du personnel, horaires d'ouverture au public...La présente convention sera d'une durée de 5 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil Départemental du Calvados.

Compte rendu CMJ

La réunion du CMJ a eu lieu le 24 Janvier 2025, tous les membres étaient présents et ont bien travaillé. Pour le pumptrack, une vérification des tracés des pistes a été faite à l'aide d'un casque de réalité virtuelle, le montant du projet et des subventions obtenues leur a été annoncé. A terme une piste plus difficile pourra être rajoutée si besoin. Concernant la fresque, les jeunes ont donné des idées pour la réalisation, activités sportives, nature, animaux, paysages...Pour les hôtels à insectes et les nichoirs, ils ont défini le positionnement à plusieurs endroits de la commune. Il faudrait en racheter et éventuellement demander à l'école de les personnaliser et penser à passer une couche protectrice sur les boîtes.

Travaux et projets

Rue Notre Dame : les plans des travaux sont présentés au conseil municipal, il est décidé de remplacer la totalité des zones piétonnes prévues en résine, par du béton désactivé. Le conseil décide également de prévoir un STOP à la place du CEDEZ LE PASSAGE au carrefour avec la Rue André Hardy. Concernant la sonorité avec la réutilisation des anciens pavés sur les zones partagées, la limitation de vitesse palliera ce problème.

Les travaux pourraient démarrer en septembre, concernant l'appel d'offres il faut réaliser le CCTP et le CCAP qui seront vus par la commission travaux avant validation par le conseil municipal.

Logement 46 Rue des Jardins : Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise DUBOURG DECO, pour la remise en état complet du logement, le montant est de 15 544.02 € TTC, il est précisé que l'entreprise s'occupe entièrement du nettoyage de la maison.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité accepte le montant du devis de 15 544.02 €

Questions diverses

↳ Le Permis de Construire du futur Pôle Médical a été accordé.

↳ Des devis ont été demandés pour repeindre les portes de l'Eglise

↳ La borne de recharge de la Vauterie sera installée vers le 15 février, mais l'intervention d'ENEDIS ne pourra se faire avant avril.

↳ Il faudrait réfléchir à l'acquisition de plots en béton à poser lors de manifestations dans le bourg de Clécy, des devis vont être demandés.

↳ Canalisations d'eau et CMV (gaz inodore et incolore) : il est précisé que des analyses sont faites régulièrement sur le réseau.

↳ Forum des associations : il faudrait trouver une date ou se joindre à un évènement sur la commune pour proposer un forum des associations

Fin de la séance à 22H00